

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jacques-Nicolas Moret, 7 mars 1858](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jacques-Nicolas Moret, 7 mars 1858

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Moret, Jacques-Nicolas \(1809-1868\)](#)

est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[7 mars 1858](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Moret, Jacques-Nicolas \(1809-1868\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméSur les conditions de rémunération de Jacques-Nicolas Moret. Godin expose à son cousin les nouvelles conditions de rémunération de l'emploi qu'il occupe à Guise. Godin et Moret avaient convenu d'appointements fixes de 3 600 F par an. Godin propose à Moret de lui verser 2 000 F d'appointements fixes, avec en plus

0,25 % du produit général des ventes de la manufacture et la somme des économies et des améliorations qui auraient été réalisées dans les ateliers pendant un an. Pour illustrer cette dernière part de rémunération, Godin prend l'exemple de la nouvelle manière de faire les boulons introduite par Moret, qui a porté sa rémunération à 4 253 F en 1857. Il précise finalement que la rémunération de Moret ne pourra être inférieure à 3 600 F.

Mots-clés

[Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Moret, Jacques-Nicolas (1809-1868)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Maître serrurier à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), né à Boué (Aisne) en 1809 et décédé à Guise (Aisne) en 1868. Fils de Nicolas Moret (1782-1841) et de Marie-Jeanne Mouroux, il est le cousin germain de Jean-Baptiste André Godin et père d'Amédée (1839-1891), de Marie et d'Émilie Moret (1843-1920). Son père Nicolas Moret est le fils aîné de Louis André Godin (1755-) et Anne-Joseph Maréchal (1759-), son nom de naissance est Louis-Éloy Godin. Sous le Premier Empire, il prend le nom d'un cousin, Nicolas Moret, pour échapper à la conscription des guerres napoléoniennes et s'installe à Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne).

Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 2p. (79r, 80v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guin le 7 mars 1834

Effort sur effort

Je vous remets avec le présent votre
compte arrêté au 30 janvier dernier et je
vous donne à dessous par écrit les bases qui
ont servi à établir afin qu'elles restent entre
vos mains comme conditions à consulter dans
le cas où la mémoire ferait défaut sans leur
application à la comptabilité sans mes bureaux
au moment de chaque règlement de compte
etc etc

Presque tous les soins à Guin nous avons
conservé que je ne vous ferai jamais moins
qu'une 3600 d'appointement par an et nous avons
à qui j'ai été sur le chiffre au mois de janvier
1833 mais je désire pour l'avenir procéder d'une
autre manière et ainsi ce que j'ai eu devoir
arrêter

au lieu d'un chiffre fixe de 3600 francs je
vous propose et j'ai fait porter 2000 francs
mais à ce chiffre de serait ajouté chaque année
1/2 pour cent du produit général des diètes que
j'aurais fait ce qui doit être vingt cinq centimes
par chaque cent franc. De cette sorte les sommes
à vous compter varient en raison du développement
des affaires de l'établissement

Je vous compterais aussi quand il arrivera
que vous réaliserez quelque économie dans le
travail des ateliers soit par la création de
nouveaux outils ou par l'introduction de nouveaux
moyens qui arriveront à ce résultat en améliorant
le travail. Je vous compterais de plus la somme
du produit que ces outils ou moyens auront réalisé
pendant une année en sus des moyens anciens
j'ai appliqués cela à votre compte de cette année

06

en vout de la nouvelle assurance
par laquelle vous avez fait faire
les bourses, & qui a produit sur ce
chiffre d'appoin de dix mille bourses de
de telle sorte que par son total vous devez
au 30 parisiens de voir les sommes de
quatre mille deux cent cinquante livres francs 50^{cs}
compromettant au compte que par vous n'ont
été la présente

il me fera bon plaisir que vous me signaliez
les différentes choses faites par vous qui arrivent
dans le cas de l'application que par vous de vous
signaler et que par pourrais oublier, nous aurons
dans tous les cas pour l'avenir prochain une
part sur le produit de la machine à vapeur et
autres de cette nature

il est entendu que cette manière de faire votre
compte ne pourra en aucun cas être interrompue
au delà du chiffre de 3000 francs primitivement
convenu entre nous

tout à vous

Lucia